

Aperçu de cours du Programme du diplôme du Baccalauréat International

Arts :

arts visuels – Niveau supérieur

Premières évaluations en 2016

Le Programme du diplôme de l'IB est un programme d'enseignement rigoureux, stimulant et équilibré qui prépare les élèves de 16 à 19 ans à réussir à l'université et dans leur vie future. Il a pour but d'encourager les élèves à être informés, à faire des recherches, à faire preuve d'altruisme et de compassion, ainsi qu'à développer leur compréhension interculturelle, leur ouverture d'esprit et les attitudes qui leur seront nécessaires pour apprendre à respecter et à évaluer tout un éventail de points de vue. Les approches de l'enseignement et de l'apprentissage dans le Programme du diplôme sont des stratégies, des compétences et des attitudes déterminées imprégnant l'environnement d'enseignement et d'apprentissage. Les élèves du Programme du diplôme développent cinq catégories de compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage, à savoir les compétences de réflexion, les compétences de recherche, les compétences sociales, les compétences d'autogestion et les compétences de communication.

Pour élargir et approfondir leurs connaissances et leur compréhension, les élèves doivent choisir au moins une matière dans chacun des cinq groupes : 1) leur meilleure langue, 2) au moins une langue supplémentaire, 3) les sciences sociales, 4) les sciences expérimentales, et 5) les mathématiques. Ils doivent aussi choisir soit une matière artistique du groupe 6, soit une deuxième matière des groupes 1 à 5. Trois matières au moins et quatre au plus doivent être présentées au niveau supérieur (240 heures d'enseignement recommandées), tandis que les matières restantes sont présentées au niveau moyen (150 heures d'enseignement recommandées). De plus, trois éléments du tronc commun – le mémoire, la théorie de la connaissance et le programme créativité, activité, service (CAS) – sont obligatoires et constituent des éléments essentiels de la philosophie du programme.

Cet aperçu du cours du Programme du diplôme de l'IB met en lumière trois composantes clés.

I. Description et objectifs globaux du cours

II. Aperçu du modèle du programme d'études

III. Modèle d'évaluation



I. Description et objectifs globaux du cours

Le cours d'arts visuels du Programme du diplôme de l'IB incite les élèves à aller au-delà de leurs propres attentes et limites créatives et culturelles. En poussant les élèves à la réflexion, ce cours leur permet de développer des compétences analytiques, telles que la capacité à résoudre des problèmes et le raisonnement divergent, et d'acquérir une maîtrise technique et de l'assurance en tant qu'artistes et créateurs. En plus d'explorer et de comparer les arts visuels dans différents contextes et en adoptant différentes perspectives, les élèves doivent utiliser et expérimenter un large éventail de pratiques et supports contemporains, et y réfléchir de façon critique. Le cours s'adresse aux élèves souhaitant poursuivre des études supérieures en arts visuels ainsi qu'aux élèves qui cherchent simplement une source d'enrichissement personnel dans le domaine des arts visuels.

Le rôle des enseignants d'arts visuels consiste à organiser activement et avec soin des expériences d'apprentissage pour leurs élèves, en dirigeant ceux-ci de manière à leur permettre d'atteindre leur potentiel et de satisfaire aux exigences du cours. Les élèves doivent avoir les moyens de devenir des artistes visuels autonomes, éclairés et compétents.

Les objectifs globaux de toutes les matières du groupe des arts du Programme du diplôme sont de permettre aux élèves :

1. de s'intéresser aux arts tout au long de leur vie ;
2. de développer une pratique éclairée, réfléchie et critique dans le domaine des arts ;
3. de comprendre la nature changeante et dynamique des arts ;
4. d'explorer et d'apprécier la diversité des arts à travers le temps, les lieux et les cultures ;
5. de faire part de leurs idées avec confiance et compétence ;
6. de développer leurs compétences de perception et d'analyse.

Par ailleurs, les objectifs du cours d'arts visuels au niveau moyen et au niveau supérieur sont de permettre aux élèves :

7. de créer des travaux artistiques rendant compte de contextes personnels et culturels ;
8. de devenir des observateurs et des producteurs éclairés et critiques de cultures et de supports visuels ;
9. de développer des compétences, des techniques et des processus leur permettant de communiquer des concepts et des idées.

II. Aperçu du modèle du programme d'études

Composante	Nombre d'heures d'enseignement recommandé
Arts visuels en contexte <ul style="list-style-type: none"> Examiner et comparer les travaux d'artistes issus de différents contextes culturels. Examiner les contextes qui influencent leurs propres travaux et ceux d'autrui. Réaliser des travaux artistiques en suivant un processus de recherche, de réflexion critique et d'expérimentation sur les techniques. Appliquer les techniques identifiées à leurs propres travaux en développement. Réagir de manière réfléchie aux œuvres et expositions qu'ils ont vues et examinées. Commencer à formuler des intentions personnelles pour la création et l'exposition de travaux originaux. 	80h
Méthodes des arts visuels <ul style="list-style-type: none"> Examiner différentes techniques utilisées pour la création artistique. Examiner et comparer comment et pourquoi ces différentes techniques ont évolué ainsi que les processus mis en jeu. Expérimenter différents supports et explorer des techniques utilisées pour la création artistique. Développer des concepts à travers des processus reposant sur des compétences, techniques et supports. Évaluer la façon dont leurs travaux en cours communiquent un message et une finalité. Réfléchir au concept d'exposition et au processus de sélection, ainsi qu'à l'impact potentiel de leurs travaux sur divers publics. 	80h
Communication en arts visuels <ul style="list-style-type: none"> Explorer diverses manières de communiquer grâce à des outils visuels et écrits. Faire des choix artistiques sur la façon la plus efficace de communiquer la connaissance et la compréhension. Produire un ensemble de travaux témoignant d'un processus de réflexion et d'évaluation mais aussi d'une synthèse entre compétences, supports et idées. Sélectionner et présenter des travaux aboutis destinés à être exposés. Expliquer les liens entre les travaux sélectionnés. Discuter de l'incidence des jugements artistiques sur la présentation globale. 	80h

Tout au long du cours, les élèves doivent tenir un journal de bord. Des sections du journal sont sélectionnées, adaptées et présentées pour l'évaluation, mais le journal lui-même n'est pas directement soumis à l'évaluation ou à la révision de notation. Il n'en est pas moins considéré comme une activité fondamentale du cours.

III. Modèle d'évaluation

Les élèves ayant suivi le cours d'arts visuels doivent être en mesure d'atteindre les objectifs suivants.

- Démontrer une connaissance et une compréhension du contenu spécifié
 - Identifier divers contextes dans lesquels les arts visuels peuvent être créés et présentés.
 - Décrire des œuvres d'art issues de différents contextes, et identifier les

idées, conventions et techniques employées par leurs auteurs.

- Reconnaître les compétences, techniques, supports, formes et processus associés aux arts visuels.
 - Présenter des travaux artistiques en utilisant un langage adapté aux arts visuels, et qui corresponde aux intentions.
- Mettre en application et analyser les connaissances et la compréhension
 - Exprimer des concepts, des idées et du sens à travers la communication visuelle.
 - Analyser des œuvres d'art issues d'une variété de contextes.
 - Mettre en application la connaissance et la compréhension des compétences, techniques, supports, formes et processus associés à la création artistique.
 - Synthétiser et évaluer
 - Analyser et discuter de façon critique des travaux artistiques créés par eux-mêmes et par autrui, et élaborer une réponse personnelle éclairée.
 - Formuler des intentions personnelles pour la planification, le développement et l'élaboration de travaux artistiques qui tiennent compte de la manière dont le sens peut être transmis à un public.
 - Faire preuve de réflexion critique pour mettre en lumière réussites et échecs, et ainsi progresser dans les travaux entrepris.
 - Évaluer comment et pourquoi les réalisations artistiques évoluent, et justifier les choix effectués dans leur propre pratique visuelle.
 - Sélectionner, utiliser et appliquer une variété de compétences et techniques adéquates
 - Expérimenter différents supports, matériaux et techniques de création artistique.
 - Faire des choix appropriés pour la sélection d'images, de supports, de matériaux et de techniques pour la création artistique.
 - Faire preuve de maîtrise technique pour l'utilisation et l'application de compétences, de techniques, de supports, d'images, de formes et de processus.
 - Produire un ensemble de travaux aboutis et non aboutis correspondant aux intentions énoncées.

Aperçu de l'évaluation

Type d'évaluation	Présentation de l'évaluation	Pondération de la note finale (%)
Externe		60
Étude comparative	<ul style="list-style-type: none"> Travail de 10 à 15 pages qui examine et compare au moins 3 œuvres, dont au moins 2 doivent appartenir à des artistes différents. Travail de 3 à 5 pages qui analyse dans quelle mesure le travail et les pratiques des élèves ont été influencés par les œuvres et artistes examinés. Une liste des sources utilisées. 	20
Portfolio montrant le processus	<ul style="list-style-type: none"> Travail de 13 à 25 pages qui met en évidence un processus continu d'expérimentation et de recherche, de pratique et de perfectionnement d'une variété d'activités en arts visuels. 	40
Interne		40
Exposition	<ul style="list-style-type: none"> Une justification curatoriale de 700 mots maximum. Entre 8 et 11 travaux artistiques. Un texte d'exposition (comportant le titre, les supports et techniques utilisés, les dimensions et les intentions) pour chaque travail. 	40

À propos de l'IB – Depuis plus de 40 ans, l'IB se bâtit la réputation d'offrir des programmes d'enseignement stimulants et de grande qualité, qui développent une sensibilité internationale chez les jeunes et les préparent à relever les défis de la vie au XXI^e siècle et à contribuer à la création d'un monde meilleur et plus paisible.

Pour obtenir de plus amples informations sur le Programme du diplôme de l'IB et consulter la liste complète des aperçus des cours du Programme du diplôme, rendez-vous sur la page <http://www.ibo.org/fr/diploma/>.

Les guides pédagogiques peuvent être consultés sur le site du Centre pédagogique en ligne de l'IB (CPEL) ou achetés sur le site du magasin de l'IB (<http://store.ibo.org>).

Découvrez comment le Programme du diplôme de l'IB prépare les élèves à réussir à l'université en consultant la page <http://www.ibo.org/fr/recognition/> ou en envoyant un courriel à l'adresse recognition@ibo.org.